

Chambéry avance

avec Thierry Repentin

Réponses au questionnaire des associations familiales catholiques :

1. La place des familles dans la politique municipale

1.1 👉 Quelle serait l'organisation que vous mettriez en place pour les familles ? Seriez-vous favorable à la désignation d'un élu clairement identifié en charge de la politique familiale ?

Chambéry avance souhaite mettre en œuvre une politique globale centrée sur la parentalité qui se traduit par la mise en œuvre d'une feuille de route clairement établie et la désignation d'un ou d'une élue déléguée sur la question. Un travail collaboratif et concerté est projeté avec les familles et un ensemble d'acteurs concernés par la thématique afin de mettre en œuvre et d'accompagner des actions concrètes, cohérentes avec les besoins des familles au sein du territoire.

1.2 👉 Êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante :

« Les parents sont les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants. »

☒ Oui ☐ Non

Oui. L'action de la collectivité doit porter sur l'accompagnement des familles et des parents, mais aussi la consolidation des lieux de socialisation que sont la crèche, l'école ou les centres de loisirs comme des lieux d'épanouissement, d'apprentissages et d'inclusion des enfants. A cet égard, les parents ont été associés à l'écriture du projet éducatif de territoire et sont représentés dans la gouvernance de la Cité éducative. Pour accompagner les familles, la Ville déploie une politique de parentalité dédiée et ambitieuse.

1.3 👉 L'éducation donnée dans les familles contribue à la paix sociale, à la prévention de la violence, du décrochage scolaire et du désœuvrement.

**Quelles actions concrètes votre municipalité pourrait-elle mettre en œuvre pour
soutenir les parents ?**

La mise en œuvre de la politique de parentalité et l'ouverture avenue Jean Jaurès d'un lieu ressource dédié à cette question en partenariat avec la CAF doit conforter le rôle des familles. Plusieurs actions s'appuient aussi sur les familles pour favoriser la cohésion sociale à l'échelle de la commune : soutien à l'animation de la vie sociale (centres sociaux), déploiement de la Cité éducative (Chambéry est la seule commune en Savoie), conseil des droits et devoirs des familles, accompagnement dédiés aux parents, soutien



aux lieux d'accueil parents-enfants, aux maisons de l'enfance, propositions culturelles pour tous les âges (Eurêka, festivals Saperlipopette, 5ème éléphants...).

1.4 👉 Comment entendez-vous promouvoir la famille et les valeurs familiales à Chambéry ?

Chambéry avance promeut l'enfance, la jeunesse et la parentalité au cœur de ses priorités comme vecteur d'inclusion, d'égalité et de solidarité :

- en accompagnant les 1000 premiers jours de l'enfance ;
- en améliorant la qualité de l'accueil de tous les enfants en milieu scolaire ;
- en encourageant l'expression et l'engagement citoyen des jeunes ;
- en favorisant l'accès au logement de toutes les familles par le développement de nouveaux programmes de logements et en poursuivant les réhabilitations ;
- en créant un guichet unique de l'inclusion et des solidarités ;
- en créant de nouvelles maisons de santé pluridisciplinaires pour permettre l'accès aux soins de toutes les familles ;
- en poursuivant l'accès à la culture et aux sports (école municipale des sports) pour les enfants, les jeunes et les parents ;
- en favorisant les liens intergénérationnels ;
- en favorisant l'égalité des chances quel que soit le type de famille ;
- en assurant la tranquillité publique pour garantir à toutes et tous le droit de grandir et de s'épanouir sereinement à Chambéry
- en poursuivant les travaux du Conseil de la Laïcité.

2 Pouvoir d'achat et aides concrètes aux familles

2.1 👉 La piscine de Buisson Rond propose des tarifs groupe mais pas de tarif famille. Seriez-vous favorable à l'extension des tarifs préférentiels pour les familles sur les services municipaux (sports, culture, transports, etc...) ?

Il existe déjà un tarif famille pour la piscine de Buisson Rond, qui n'est pas un service municipal mais d'agglomération. Par ailleurs, Chambéry avance est favorable à la mise en place de tarifs familles pour les services publics, voire de gratuités.

2.2 👉 La prise en compte du quotient familial vous paraît-elle suffisante ?

☐ Oui ☒ Non

Chambéry avance souhaite développer la tarification solidaire en fonction du quotient familial et des situations ponctuelles des familles. Une concertation avec les acteurs associatifs et institutionnels est envisagée à ce sujet.

2.3 👉 Seriez-vous favorable à des zones de dépose-minute gratuites et sécurisées près des écoles ?

☐ Oui ☒ Non ☐ À expérimenter

Le stationnement en voirie est gratuit les 30 premières minutes : cela signifie que toute place de stationnement peut être utilisée comme dépose minute gratuitement.



Chambéry avance souhaite sécuriser les abords des écoles et inciter les familles à se rendre à l'école en mobilité douce quand elles le peuvent. Cela n'est pas toujours possible et c'est pourquoi la gratuité des 30 premières minutes de stationnement doit être maintenue et les initiatives de pédibus encouragées.

2.4 A l'heure où les familles croulent sous les dépenses avez-vous le projet de ne pas augmenter les impôts fonciers voire de les diminuer ?

Chambéry avance ne prévoit pas d'augmenter la fiscalité. Il convient aussi de préciser que 50% des ménages chambériens ne payent pas d'impôts locaux. Consciente de la nécessité de préserver nos services publics et d'investir pour préparer l'avenir, alors que la ville est confrontée à une augmentation de ses coûts et une baisse des dotations de l'État, il ne nous semble pas possible de diminuer la fiscalité.

2.5 🍌 Quelles autres mesures concrètes proposeriez-vous pour soutenir les familles ?

Nos propositions sont les suivantes :

- créer un lieu ressource dédié aux familles et à la parentalité ;
- ouvrir une nouvelle bibliothèque au Biollay ;
- ouvrir une nouvelle crèche pour répondre aux besoins des familles ;
- associer les familles dans les conseils de vie sociale des crèches ;
- poursuivre la rénovation énergétique et la végétalisation des cours d'écoles pour garantir des conditions d'apprentissage agréables, été comme hiver et favoriser l'égalité entre les filles et les garçons ;
- adapter les horaires et les capacités d'accueil périscolaire afin de mieux concilier vie familiale et professionnelle des familles ;
- généraliser l'éducation artistique et culturelle pour 100% des élèves grâce au dispositif Kezaco et aux festivals jeunes public (Saperlipopette, 5ème Eléphant...) ;
- permettre à chaque enfant de pratiquer une activité sportive en lien avec les clubs locaux et développer le Savoir Rouler à Vélo dans les écoles ;
- développer un service périscolaire centré sur l'éducation à la citoyenneté ;
- améliorer la qualité de l'alimentation scolaire en augmentant la part de produits bio afin de favoriser la santé des enfants ;
- garantir une continuité éducative lisible et efficace en coordonnant les écoles, les maisons de l'enfance, les associations et les services municipaux dans l'intérêt général des familles ;
- proposer une prise en charge des goûters au périscolaire (actuellement pris en charge par les parents) ;
- créer des ateliers de concertation avec les jeunes pour des projets qui les concernent : aire de jeux, cantine scolaire, jardins potager...;
- accroître les places de "mise à l'abri" temporaire pour les victimes de violences intrafamiliales ;
- développer les actions de santé pour que la santé soit un droit garanti pour tous comme le développement des espaces sans tabac à proximité des lieux qui accueillent des enfants ;
- accueillir et accompagner l'inclusion de toutes les personnes en situation de handicap (crèche, école, périscolaire, culture, sport) ;
- accompagner les familles dans l'usage du numérique et le cyberharcèlement,



- soutenir les lieux d'accueil parents-enfants et les structures qui proposent des actions en direction des familles : centres sociaux, MJC, maisons de l'enfance...

3 Protection des mineurs et respect de l'espace public

3.1 Selon vous, la commune doit-elle être vigilante sur les affichages publicitaires visibles par les mineurs (contenus sexualisés ou inadaptés) ?

x Oui ☐ Non

La publicité, comme l'affichage en général, bénéficie d'un régime de liberté. Chambéry avance sera vigilant à la bonne application de la loi sur cette question.

3.2 Que comptez-vous faire au titre de la prévention, pour éviter des tels affichages ? Comment répondrez-vous à une demande d'enlèvement d'affiches inutilement provocantes ?

Chambéry avance considère que l'exposition des enfants aux publicités doit être contenue. C'est pourquoi la refonte du Règlement Local de Publicité Intercommunal pendant le mandat qui s'achève a permis de supprimer plusieurs panneaux d'affichage situés trop proches des écoles.

3.3 La commune a-t-elle un rôle à jouer dans la prévention des dérives numériques chez les jeunes ?

x Oui ☐ Non

Chambéry avance souhaite développer les actions de médiation et de prévention en lien avec le numérique auprès de tous les publics : les jeunes mais aussi les personnes âgées qui peuvent être facilement prises pour cible (arnaques, fausses informations...).

3.4 Quelles actions concrètes envisagez-vous pour prévenir ces dérives numériques et soutenir les parents (sensibilisation, partenariats, chartes, etc...) ?

- Accompagner les jeunes et les seniors dans l'usage du numérique, la lutte contre la désinformation et le cyberharcèlement tout en favorisant le numérique comme levier d'émancipation ;
- Encadrer l'usage de l'IA et du numérique en général par une charte, privilégier l'open source et développer des communs numériques ;
- Encadrer l'usage des écrans dans le cadre scolaire.

3.5 Quelles actions de prévention et de présence humaine envisagez-vous face au trafic de stupéfiants et aux violences, notamment à proximité des établissements scolaires ?

Chambéry avance souhaite augmenter les effectifs de police municipale, renforcer leur présence sur le terrain et développer la vidéoprotection à de nouveaux secteurs. En complément, des actions de prévention devront être maintenues et amplifiées vis à vis des jeunes en lien avec les régies de quartier et les conseils de quartier.



4 Petite enfance, cadre de vie

4.1 En complément des places en crèche, seriez-vous favorable à des aides permettant aux parents de garder eux-mêmes leurs jeunes enfants ?

☐ Oui ☐ Non

De telles aides ne semblent pas relever d'une politique municipale. En revanche, Chambéry avance souhaite construire une nouvelle crèche.

4.2 Le Programme Local de l'Habitat (PLH) doit-il mieux prendre en compte les familles avec enfants (taille des logements, accessibilité, mixité intergénérationnelle) ?

☒ Oui ☐ Non

Le PLUiHD doit s'adapter pour répondre aux différents besoins des Chambériens avec des logements de toutes les tailles. Proposer des logements pour toutes les typologies de foyers s'applique aussi au logement social dans le cadre des rénovations/restructurations de logements. Chambéry avance poursuivra ce travail déjà engagé avec Cristal Habitat.

4.3 Comment favoriser la solidarité entre les générations sur la commune ?

Chambéry avance souhaite :

- Développer des projets intergénérationnels innovants en favorisant l'engagement des personnes d'âges différents, pour créer des liens, transmettre, changer le regard sur l'âge et lutter contre l'isolement, y compris avec un soutien à l'habitat intergénérationnel et partagé ;
- Favoriser le maintien à domicile avec un accompagnement dédié du CCAS en matière de portage de repas, de visites à domicile d'animations solidaires et transgénérationnelles (notamment avec la poursuite du travail engagé sur l'ANI Vieillesse sur les Hauts de Chambéry) ;
- Lutter contre les discriminations liées à l'âge et organiser des temps d'échange sur le bien vieillir afin de prendre en compte les seniors dans leur diversité ;
- Rendre visible les personnes âgées dans l'espace public en soutenant l'organisation d'une *silverpride*.

5 Pour mieux vous connaître

5.1 Quelle valeur familiale vous semble aujourd'hui la plus fragilisée ?

La solidarité et les valeurs d'ouverture à l'autre dans un contexte de repli et de fracture sociale. L'accompagnement des 1000 premiers jours nous semblent une priorité alors que de nombreuses injonctions pèsent sur les parents, cela crée de l'anxiété. Or, l'enfant a besoin de se développer dans un environnement émotionnellement sécurisé, c'est pourquoi il faut prendre soin de ceux qui prennent soin : les parents.

5.2 Qu'appréciez-vous le plus chez les familles engagées dans la vie associative ?

Leur générosité, leur engagement et leur disponibilité pour animer la Ville et renforcer l'identité de Chambéry comme une ville engagée au bénéfice de toutes et tous.



5.3 Qu'est-ce qui est, selon vous, souvent mal compris à propos des catholiques engagés dans la cité ?

Les gens confondent parfois valeurs et dogmes et attribuent sans bien les connaître une position conservatrice aux familles catholiques. Nous constatons pour notre part que les familles catholiques sont à l'image de notre ville : diverses, dans leurs identités comme dans leurs opinions.

